

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXI

Québec, 12 septembre 1908

No 5

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 65. — Les Quarante-Heures de la semaine, 65. — Nécrologe, 66. — Exhortation de Sa Sainteté Pie X, 66. — Feu l'abbé J.-C.-Aimé Lacroix, 70. — Chronique des diocèses, 71. — Une belle fête ouvrière, 74 — Bilan géographique de l'année 1907, 76. — Bibliographie, 78.

Calendrier

— o —

13. DIM.	b	XIV après Pent. et 3 septembre. S. Nom de Marie. <i>dbl. maj. SOL. de la Nativité de la Ste Vierge, Kyr. 2 cl. II Vêp., méu. du suiv., et du dim. seulement.</i>
14. Lundi	r	Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i>
15. Mardi	b	Octave de la Nativité.
16. Mercredi	tr	Quatre-Temps. Jeuns. SS Corneille et Cyprien, martyrs.
17. Jeudi	b	Les SS. Stigmates de S. François d'Assise, confesseur.
18. Vendredi	b	Quatre-Temps. Jeuns. S. Joseph de Cupertino, confesseur.
19. Samedi	r	Quatre-Temps. Jeuns. (Vigile.) S. Janvier, évêque, et ses SS. compagnons, martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

13 septembre, Saint-Patrice de Québec. — 14, Rivière-Ouelle. — 15, Saint-Sylvestre. — 16, Saint-Laurent, I. O. — 17, Saint-Pamphile. — 18, Saint-Côme. — 19, Valcartier.

Nécrologe

Monsieur l'abbé J.-C.-Aimé Lacroix, vicaire à Sainte-Germaine du Lac-Étchemin, décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Québec, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la Société ecclésiastique Saint-Joseph.

Eug.-C. Laflamme, ptre,
secrétaire.

Archevêché de Québec
8 sept. 1908.

EXHORTATION DE SA SAINTETÉ PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ CATHOLIQUE

A L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE DE SON SACERDOCE.

PIE X, PAPE

(Suite.)

Ainsi donc, puisque telle est la pensée de l'Eglise sur la vie du prêtre, personne n'est en droit de s'étonner de l'unanimité des saints Pères et Docteurs à enseigner sur ce point une doctrine qui à certains esprits pourrait sembler presque excessive; toutefois, si on les étudie sagement, on ne reconnaîtra dans leur enseignement rien que de très vrai et de très juste. Cette doctrine, la voici sommairement. Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre; et, pour cette raison, le prêtre doit prendre garde que sa vertu soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave, mais encore en matière légère. Le Concile de Trente fait sien le jugement de ces hommes si vénérables lorsqu'il avertit les clercs de fuir *même les fautes légères, parce que, commises par eux, elles seraient très graves* (1): très graves, en effet, non pas en elles-mêmes, mais eu égard à celui qui les commettrait et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, s'applique cette parole: *La sainteté convient à ta maison* (2).

(1) Sess. xii, De reform., c. 1.

(2) Ps. xcii, 5.

Or, cette sainteté, dont l'absence chez un prêtre serait funeste, il faut examiner en quoi elle consiste : car quiconque l'ignorerait ou se tromperait à ce sujet courrait certainement un grand danger.

Il y en a qui pensent, qui osent même enseigner que le mérite d'un prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve au service du prochain ; en conséquence, laissant presque entièrement de côté ces vertus par lesquelles l'homme travaille à sa propre perfection (et qu'ils appellent pour cela vertus *passives*), ils prétendent qu'il faut consacrer toutes ses forces et tout son zèle à cultiver et à pratiquer les vertus *actives*. Cette doctrine est étrangement erronée et pernicieuse. C'est d'elle que Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, a écrit dans sa sagesse (1) : « Pour prétendre qu'il y a des vertus chrétiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques, il faudrait oublier les paroles de l'Apôtre : *Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils* (2). Le Maître et le modèle de toute sainteté, c'est le Christ ; c'est sur lui que doit se régler quiconque désire entrer au séjour des bienheureux. Or, le Christ ne change pas au cours des siècles, mais il est le même *hier et aujourd'hui* : et il sera le même dans tous les siècles (3) ; C'est donc aux hommes de tous les âges que s'adresse cette parole : *Recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur* (4) ; c'est à tous les temps que le Christ se montre à nous *obéissant jusqu'à la mort* (5) ; elle vaut pour tous les temps, la maxime de l'Apôtre : *Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses vices et ses convoitises* » (6).

Ces enseignements s'adressent sans doute à tous les fidèles ; toutefois ils concernent plus immédiatement les prêtres. Que ceux-ci s'appliquent spécialement ce que, dans son zèle apostolique, Notre prédécesseur ajoutait : « Plût à Dieu qu'il y eut maintenant un plus grand nombre d'hommes à pratiquer

(1) Ep. *Testem benevolentiae* ad Archiep. Baltimor., 22 jan. 1899.

(2) Rom. VIII, 29. —

(3) Hebr. XIII, 8.

(4) Matth. XI, 29.

(5) Philipp. II, 8.

(6) Gal. V.24.

ces vertus comme les pratiquaient les saints des temps passés, qui, par leur humilité, leur obéissance, leur tempérance, furent puissants *en œuvre et en parole*, pour le plus grand profit, non seulement de la religion, mais encore de la société civile.

Ici il n'est pas inutile de faire remarquer que ce Pontife si sage a eu parfaitement raison de mentionner spécialement la tempérance, cette vertu que nous appelons, dans la langue évangélique, le renoncement. Car c'est surtout en cette vertu, chers Fils, que réside et la force et la puissance et l'efficacité de tout ministère sacerdotal; c'est en la négligeant que le prêtre commet tout ce qui dans ses mœurs est de nature à offenser les yeux et les âmes des fidèles. En effet, si l'on travaille en vue d'un gain misérable, si l'on se mêle aux affaires séculières, si l'on brigue les premières places et si l'on dédaigne les autres, si l'on s'attache à la chair et au sang, si l'on cherche à plaire aux hommes, si l'on compte sur les paroles persuasives de la sagesse humaine, tout cela vient de ce qu'on néglige le précepte du Christ et de ce qu'on rejette la condition posée par lui : *Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même (1)*.

Tout en insistant particulièrement sur ce point, Nous n'en avertissons pas moins le prêtre qu'en fin de compte ce n'est pas pour lui seul qu'il doit se sanctifier : car il est l'ouvrier que le Christ est venu... *louer pour sa vigne (2)*. C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les folles herbes, d'en semer d'utiles, d'arroser, de veiller à ce que l'homme ennemi ne vienne pas semer l'ivraie sur le bon grain. Le prêtre doit dès lors prendre garde qu'un souci inconsidéré de sa perfection intime ne l'entraîne à omettre quelque devoir de sa charge se rapportant au bien du prochain, comme la prédication de la parole de Dieu, les confessions à entendre, l'assistance des malades, principalement des moribonds, l'instruction religieuse des ignorants, la consolation des affligés, le retour des égarés, enfin l'imitation parfaite du Christ, *qui passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés par le démon (3)*.

(1) Matth. xvi, 24.

(2) Matth. xx, 1.

(3) Act. x, 38.

Mais en tout cela qu'il ait toujours présent à l'esprit le grave avertissement de saint Paul : *Ni celui qui plante ni celui qui arrose ne sont rien : mais Dieu qui fait croître est tout* (1).

Nous pouvons aller et semer dans les larmes ; nous pouvons entretenir nos semences au prix d'un labeur considérable ; mais qu'elles germent et produisent les fruits qu'on en attend, cela ne dépend que de Dieu et de son secours tout-puissant. Il importe extrêmement de considérer, en-outré, que les hommes ne sont que des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes ; il faut donc qu'ils soient aptes à être maniés par Dieu. Et de quelle manière ? Croyons-nous que Dieu soit déterminé par nos qualités naturelles ou acquises à utiliser notre concours en vue de l'extension de sa gloire ? Nullement : car il est écrit : *Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages ; Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde pour confondre la force ; et Dieu a choisi ce qui est humble et méprisables au gré du monde, ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est* (2).

Il n'y a, en vérité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une seule qui le rende agréable à Dieu et en fasse un ministre non indigne de sa miséricorde : c'est la sainteté de la vie et des mœurs. Si cette sainteté, qui consiste surtout dans la connaissance suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, tout lui manque. Car, sans elle, même les trésors d'une science remarquable (et Nous Nous efforçons Nous-même de la promouvoir dans le clergé), même l'habileté pratique et le savoir-faire, quoiqu'ils puissent être de quelque utilité à l'Eglise ou aux individus, sont fréquemment néanmoins la source de préjudices déplorables.

Mais un homme profondément saint, fût-il le dernier de tous, combien d'œuvres merveilleuses ne peut-il pas entreprendre de mener à bonne fin pour le salut du peuple de Dieu ! De nombreux témoignages l'ont montré en tout temps. Nous en avons une preuve éclatante et dont le souvenir n'est pas éloigné dans Jean-Baptiste Vianney, ce parfait pasteur d'âmes, à

(1) 1 Cor. III, 7.

(2) 1 Cor. I, 27, 28.

qui Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décerné les honneurs dus aux Bienheureux.

La sainteté seule nous rend tels que l'exige notre vocation divine, c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde et auxquels le monde soit crucifié ; des hommes marchant dans une vie nouvelle, des hommes qui, selon le conseil de l'Apôtre (1), se montrent ministres de Dieu *par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la patience, par la suavité, par l'Esprit-Saint, par une charité sans feinte, par la sincérité du langage* ; des hommes qui n'aspirent qu'aux biens célestes et travaillent de toutes leurs forces à y conduire le prochain.

(A suivre.)

•••••

Feu l'abbé J.-C.-Aimé Lacroix

— o —

Dieu vient encore de nous donner un exemple de la fragilité de la vie en rappelant à Lui, après quelques jours de maladie, le jeune abbé Aimé Lacroix, vicaire à Sainte-Germaine de Dorchester.

A vingt-six ans, au milieu de sa deuxième année de prêtrise, lorsque toute l'ardeur de la jeunesse et la force de l'onction sacerdotale donnaient à son activité des fruits abondants et précieux, dans la plénitude de son zèle apostolique et la générosité débordante de son ministère spirituel, il est tombé sous les coups de la mort : la fièvre typhoïde l'a pris plein de vigueur et de santé, alors qu'il était venu puiser, aux sources vivifiantes de la retraite ecclésiastique, la force surnaturelle et la charité qui sauve les âmes ; et en douze jours faisant impitoyablement son œuvre, elle l'a couché définitivement dans la tombe !

Oh ! ce n'est pas pour lui-même que nous déplorons une mort si prématurée : lui, il est allé recevoir la couronne immortelle que sa vie, déjà pleine évidemment, avait préparée et méritée ; non, c'est à la famille, c'est aux confrères, c'est aux âmes qu'il dirigeait, c'est à tous ceux qui l'ont connu et aimé que vont nos sympathies et nos pleurs.

(1) II Cor. VI, 5 et seq.

Puisse le Divin Maître de la vie, dont la bonté éclate au milieu même des plus grandes épreuves, mettre le baume de sa consolation sur les cœurs qui saignent aujourd'hui et déplorent la perte si prompte de ce prêtre de Dieu !

Monsieur l'abbé J.-C.-Aimé Lacroix était né dans la paroisse de Saint-Léon de Standon, comté de Dorchester. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec dont il suivait les cours comme externe. Encore élève du grand séminaire il fut régent chez les écoliers, puis professeur d'anglais jusqu'à son ordination sacerdotale. Il fut ordonné prêtre le 17 mars 1907, et au mois de juin de la même année il fut nommé vicaire à Sainte-Germaine. Il occupait ce poste quand la mort est venue le chercher.

Puissions-nous garder longtemps son souvenir pour n'oublier pas les leçons de sa vie exemplaire et de sa pieuse mort.

UN CONFRÈRE.

Chronique des diocèses

— o —

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

- M. l'abbé Ph. Côté, curé de Saint-Cajetan d'Armagh ;
- “ “ Hon. Deschênes, vicaire à Saint-Pascal ;
- “ “ Art. Proulx, vicaire à Saint-Joseph de Lévis ;
- “ “ Valm. Lavergne, vicaire à l'Ancienne-Lorette .

— Samedi dernier, six jeunes gens du Postulat des Pères Blancs, se sont embarqués pour se rendre au noviciat d'Alger, où ils se prépareront longuement pour le ministère des missions d'Afrique. Voici leurs noms :

MM. Hormisdas Alarie, de Montréal; Adrien Laberge, de Belœil; Théodule Châteauvert, de Québec; Remi Coutu, de Saint-Thomas de Joliette; Oscar Julien, de Saint-Timothée; Alexis Laplume, de Saint-Marcel de Richelieu.

Ils ont été remplacés au Postulat par huit nouveaux aspirants à l'apostolat des missions. Ce sont des élèves du séminaire de Québec, du collège de Lévis, du séminaire de Nicolet, du séminaire de Valleyfield, du séminaire de Sainte-Thérèse, du collège de Montréal, et du séminaire de Rimouski.

— L'esprit d'apostolat souffle évidemment, en ces années, sur notre jeunesse canadienne-française. Car, de leur côté, les jeunes filles entrent nombreuses au postulat des Sœurs Blanches d'Afrique. Elles y sont actuellement au nombre de vingt-trois, croyons-nous.

Si l'on considère qu'il y a un courant semblable vers les grands séminaires, les noviciats de tous les instituts religieux d'hommes et de femmes, on devra penser avec consolation que le bon Dieu répand avec abondance ses bénédictions sur notre peuple.

— Autant que nous pouvons être informé, nous voyons que l'influence a été très grande, à la rentrée, dans les collèges et les couvents, au point que plusieurs maisons n'ont pu recevoir tous les élèves qui ont demandé leur admission. Le développement de la population et l'aisance qui règne dans nos paroisses expliquent en bonne mesure cette affluence d'étudiants et d'étudiantes. Toutefois, il faut y voir aussi une nouvelle preuve du zèle qu'ont nos familles pour faire instruire leurs enfants. Quant aux détracteurs obstinés de nos populations, ils devraient enfin se rendre à l'évidence et cesser de représenter nos compatriotes comme indifférents et apathiques pour l'œuvre de l'éducation.

— S. G. Mgr l'Archevêque s'est rendu, mardi, à Saint-Léon de Standon, pour y présider aux funérailles de feu M. l'abbé Lacroix, qui ont eu lieu mercredi matin.

— Dimanche dernier, à Saint-Raymond, on a célébré d'une manière très solennelle la fête patronale de la paroisse.

Le matin, S. G. Mgr l'Auxiliaire célébra la messe pontificale. Dans l'après-midi, Sa Grandeur conféra le sacrement de Confirmation à 182 enfants, et donna ensuite la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Une sérénade de la fanfare du lieu et un beau feu d'artifice terminèrent dignement, le soir, une journée si remarquable pour le curé et les paroissiens de Saint-Raymond.

— Jeudi, le 3 septembre, a eu lieu, dans l'église des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, une cérémonie de vêtue et de profession.

Ont pris le saint habit : Mlles Louisa Thérien, d'Ogdensburg (E.-U.), en religion Mère Marie de Saint-Firmin ; Berthe Côté,

de Woonsocket (E.-U.), en religion Mère Marie de Sainte-Irmine ; Alma Goupil, de Québec, en religion Sœur Marie du Bx Hermann de Jésus ; Emilia Bouvier, de la Présentation (Saint-Hyacinthe), en religion Sœur Marie Sainte-Bolona.

Deux novices, Sœur Marie-Grégoire de Jésus et Sœur Marie-Armande de Jésus, ont été admises aux vœux triennaux. Une professe, Sœur Marie-Euphrase de Jésus, a fait ses vœux perpétuels.

Sa Grandeur Mgr Roy a présidé la cérémonie, assisté par le R. P. Gardien du couvent des Saints-Stigmates, les RR. PP. Firmin et Richard, et M. l'abbé Pâquet, aumônier de la communauté.

Mgr Roy, dans une courte allocution, a commenté avec beaucoup de bonheur les paroles de l'Ange à la Sainte Vierge : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Sa Grandeur, mettant ces paroles dans la bouche de l'Eglise, en a fait une très belle et très juste application à toutes les jeunes filles que Dieu appelle à la vie religieuse, et en particulier aux Sœurs Franciscaines qui, s'intitulant Missionnaires de Marie, se vouent à une vie d'adoration et d'apostolat.

CHICOUTIMI

—Dimanche, le 30 août, dans la cathédrale, S. G. Mgr Labrecq a conféré l'ordre du sous-diaconat à MM. les abbés Aug. Verreault et G. Tremblay. — Le 1er sept., MM. L. Gauthier et E. Allard ont reçu la tonsure, au Séminaire.

— On a dernièrement annoncé les nominations ecclésiastiques que voici :

- M. l'abbé Frs-Elzéar Tremblay, curé de Saint-Méthode (Lac Saint-Jean).
- “ “ Alfred Simard, curé de Saint-Nazaire (Lac Saint-Jean).
- “ “ Adjuitor Tremblay, curé de Saint-Michel de Mistassini (Lac Saint-Jean).
- “ “ Ths Tremblay, jr, vicaire à la Baie Saint-Paul (Charlevoix).
- “ “ Adrien Delay, vicaire à Saint-Paul de Mille-Vaches (Saguenay).

- M, l'abbé Louis Plourde, vicaire à Saint-Gédéon (Lac Saint-Jean).
 “ “ Arthur Dégagné, vicaire à Chambord (Lac Saint-Jean).
 “ “ Elie Tremblay, Vicaire à N.-D. d'Hébertville (Lac Saint-Jean).
 MM. les abbés Ludger Gauthier et Jos. Lapointe, vicaires à Roberval (Lac Saint-Jean).
 “ “ L. Lacombe et J.-B. Boivin, au Séminaire.

— o o —

Une belle fête ouvrière

— o —

Lundi dernier était le jour fixé, par une loi fédérale, pour la célébration de la fête du Travail.

Nous avons du plaisir à signaler la note religieuse que nos bons ouvriers de Québec tiennent à donner à cette fête des travailleurs.

La veille au soir, au nombre de plusieurs milliers, les diverses Unions ouvrières s'étaient réunies dans la vaste et belle église de Saint-Sauveur. S. G. Mgr l'Archevêque, qui porte tant d'intérêt à la classe ouvrière, avait tenu à présider lui-même cette assemblée.

Le R. P. Alexis, Capucin de Limoilou et aumônier général des Unions de Québec, prononça un sermon de grand mérite sur l'action exercée par l'Eglise, à travers les siècles, pour le bonheur de l'ouvrier. Nos lecteurs ont pu voir cette belle étude dans l'*Action sociale* de mardi.

Après le sermon et avant la bénédiction du Saint-Sacrement, qui fut présidée par Mgr l'Archevêque, le président général du Conseil central national des Métiers et du Travail présenta à Sa Grandeur une adresse remplie des sentiments les plus justes et les plus chrétiens. Voici le texte de cette adresse si remarquable :

Monseigneur,

Le temps nous semble aujourd'hui venu de placer officiellement et publiquement sous les auspices de la religion notre Conseil central des Unions ouvrières nationales du Canada.

Nous avons grandi au milieu des alarmes, des suspensions, des

contradictions. Tant que nous sommes restés faibles, nous nous sommes tus, de peur qu'on ne nous crût point.

Maintenant que nous sommes faits et que nous n'avons plus à craindre, nous pouvons parler librement et exposer nos principes ; on nous croira.

Nous sommes partisans des Unions ouvrières, organisées en vertu du droit naturel qu'ont les hommes de se protéger en s'associant.

Mais nous sommes assez sensés pour ne vouloir point faire de nos sociétés des instruments d'agression, ce qui les rendrait criminelles.

Nous savons fort bien d'ailleurs qu'en lésant nos patrons, c'est nous-mêmes, notre cité, notre patrie que nous léserions au profit des étrangers qui riraient de nos querelles.

Nous sommes nationaux, nous ne voulons pas nous laisser mener par nos voisins, qui n'ont pas les mêmes intérêts que nous ; et nous prenons pour devise : Le Canada aux Canadiens.

Nous redoutons d'ailleurs, si nous nous laissons conduire par des chefs que nous ne connaissons pas, d'être dirigés insensiblement là où nous ne voulons pas aller, c'est-à-dire au socialisme.

Nous sommes des gens pratiques et positifs ; nous ne nous berçons point de chimères et n'aspirons ni à la richesse ni au bonheur universels ; le travail, la pauvreté ne nous font pas peur.

Mais nous craignons la misère, nous aspirons à la dignité de la vie et à la modeste aisance d'honnêtes ouvriers ; nous voulons bien élever nos familles.

Nous avons horreur des grève si fécondes en ruines économiques et sociales, et nous invoquons l'arbitrage pour régler les différends entre employeurs et employés.

Enfin, nous sommes chrétiens et nous avons toute confiance en l'Église notre mère qui nous protégera dans l'avenir, comme elle l'a fait par le passé.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments que nous tenions à manifester à Votre Grandeur dans l'espoir qu'Elle les approuvera et les bénira.

*Le Conseil central national
des Métiers et du Travail de Québec.*

Sous l'émotion que lui faisait éprouver l'expression de si beaux sentiments, Monseigneur félicita les ouvriers de leurs principes chrétiens, et leur donna paternellement de bons conseils sur la manière de les faire entrer pratiquement dans toute leur conduite.

Jeudi matin, les travailleurs assistèrent en très grand

nombre aux messes matinales qui furent célébrées en leur faveur dans les églises paroissiales.

Ensuite se déroula, avec éclat et dignité, la partie profane de la célébration, qui consista en un magnifique cortège à travers les quartiers de la ville, et en un long programme d'amusements sportifs et d'adresse.

Bilan géographique de l'année 1907

PAR F. ALEXIS-M. G.

— o —
AFRIQUE (*Suite.*)

SÉNÉGAL. — Le port de *Dakar* (20.000 hab.), fréquenté par les services de paquebots allant en Afrique centrale ou méridionale et en Amérique du Sud, prend un développement tel que de grands travaux y sont exécutés pour répondre à ses besoins : adduction d'eau potable, au moyen d'une canalisation de 20 km. ; érection d'un hôpital, de casernes et de docks, creusement de bassins, etc. Le Sénégal exporte surtout la gomme et les arachides.

Rien d'important à signaler dans la GUINÉE, la CÔTE D'IVOIRE et le DAHOMEY français, dont les voies ferrées de pénétration avancent plus lentement que celle du SIERRA LEONE anglais, laquelle se rend de Freetown à la frontière du LIBÉRIA indépendant.

Là comme dans la CÔTE D'OR anglaise, le TOGO allemand et la NIGÉRIA britannique, partout sur cette immense côte guinéenne, politiquement si découpée, la paix règne, le commerce prospère, l'évangélisation se poursuit parmi les indigènes, si longtemps traqués par les traitants négriers, au profit des planteurs d'Amérique.

En NIGÉRIA, tout en prolongeant la ligne de Lagos vers le nord, les Anglais commencent une ligne de Baro, sur le Niger, à Bida et Kano, laquelle traversera une région à coton et accélérera le transport des troupes de police.

Du KAMEROUN allemand passons au CONGO FRANÇAIS. Stimulé par le succès du chemin de fer belge de Matadi à Léopoldville, qui fait 10 millions de recettes chaque année, le gouvernement de la colonie projette l'établissement d'une ligne de

850 km., de Libreville au Congo par les vallées de l'Ogôwé et de la Likouala. Toutefois, cette colonie ne paraît guère prospère ni bien administrée, car le commerce et les « concessions » y sont surtout aux mains des Allemands, des Anglais et des Belges. La police ne parvient pas à réprimer le brigandage des cannibales Bondjos, qui terrorisent la rive nord de l'Oubanghi.

CONGO BELGE.—Pendant que le Parlement discute à Bruxelles la question de l'*annexion du Congo* à la Belgique, nous devons protester avec les missionnaires catholiques contre les calomnies répandues par des étrangers jaloux, et répétées par des journaux belges fort peu patriotes.

D'ailleurs, la situation prospère de l'Etat du Congo s'affirme en 1906 par les chiffres suivants : on y compte 2.400 résidents européens, dont 1.500 belges ; 15.000 hommes de troupes indigènes commandées par des officiers blancs ; 325 stations et postes de l'Etat ; plusieurs centaines de stations de cultures et de commerce ; plus de 100 postes de missionnaires et 850 fermes-chapelles, avec 350 prêtres, frères coadjuteurs et religieuses belges, voués à l'évangélisation et à la civilisation des indigènes. En outre, 96 villages catholiques avec 42.000 baptisés et 73.000 catéchumènes, 115 écoles primaires, 21 orphelinats, 22 ateliers et 52 hôpitaux et asiles, favorisés par les subsides de l'Etat belge.—32 sociétés industrielles y sont engagées avec un capital de 170 millions de francs. Les transactions commerciales se sont élevées à 106 millions de francs dont 80 avec la Belgique ; le tonnage des 150 navires du haut fleuve est de 20.000 tonnes ; le budget, de 36 millions, non compris les revenus du domaine royal. Les gisements de cuivre, d'étain, etc., du Katanga sont évalués par les prospecteurs anglais à plus de deux milliards, mais il faut les exploiter.

De fait, l'importance de ces gisements est telle que quatre grandes entreprises de transports, en cours d'exécution, convergent vers le Katanga, savoir : la voie mixte du fleuve et, dans les rapides, des sections de rails ; — la ligne directe de Léopoldville, par le bassin du Sankuru ; — la ligne anglo-portugaise de Lobito (Angola) ; — enfin l'embranchement de la ligne anglaise du Cap au Caire, conduisant au port de Beira (Mozambique). C'est à qui arrivera le premier dans ces nouveaux « champs » de cuivre, et peut-être d'or !

ANGOLA. — La ligne ferrée de Lobito au Katanga est ouverte jusqu'à Katumbila, à 60 km. de la mer. La police portugaise a mis fin à la révolte des Tuamatas.

De même, le calme se fait dans le SUD-OUEST ALLEMAND, si longtemps agité par la révolte des Herreros. L'Allemagne projette d'établir un port militaire à Swakopmund, tête de ligne des deux voies ferrées allant aux mines d'Otavi et à la capitale, Windhuk ; mais pour cela, elle devrait obtenir de l'Angleterre l'enclave de Walfisch Bay.

(A suivre.)

Bibliographie

— VEKS LE CATHOLICISME. Programme de conférences apologetiques, nouvelle édition entièrement refondue, par H. LIGARD, professeur d'apologétique à l'école de théologie de Francheville ; in-16, 1 fr. 50. — *Paris-Lyon* : Librairie Emmanuel Vitte. *Lyon* : « Chronique du Sud-Est », 16, rue du Plat.

Ce livre est un instrument de travail : écrit, sur l'initiative de la « Chronique du Sud-Est », pour servir de base aux travaux apologetiques des Cercles d'études, il s'adresse en réalité à tous ceux qui se préoccupent d'études religieuses. Il pourra donc servir de thème à des conférences apologetiques, à des cathéchismes de persévérance ou à des études personnelles. Au lieu de se borner à fournir une solution toute faite des problèmes, l'auteur a préféré se faire le guide discret de ceux qui par eux-mêmes devaient aborder ces questions et diriger leur labeur. L'ensemble de ces conférences constitue un petit traité d'apologétique. Voici quel est le procédé adopté : Sur chacun des points spéciaux, on expose exactement la position très nette du problème telle que la déterminent les récentes controverses ; on indique ensuite les éléments nécessaires pour le résoudre et l'orientation dans laquelle doit se donner la réponse ; une bibliographie indique les passages précis des travaux les plus accessibles où sont traitées ces questions. L'accueil empressé fait à cet ouvrage dans le public — laïque ou ecclésiastique —, la rapide diffusion d'une première édition bientôt épuisée, les analyses très élogieuses d'un grand nombre

de revues françaises des plus autorisées, sont le témoignage le plus véridique qu'il répond pleinement aux exigences actuelles. Déjà, dans plus d'un cercle d'études, il a été adopté comme manuel d'éducation apologétique et religieuse ; on a bien voulu nous dire, après cette expérience faite, de quelle utilité il était pour aider les jeunes membres à prendre conscience de leur foi chrétienne et pour les guider dans cet effort.

Dans cette nouvelle édition, on a pris soin d'exposer et de critiquer les erreurs condamnées par le décret « *Lamentabile* » et l'encyclique « *Pascendi* », sous le nom de modernisme. On a également, sur chaque point, indiqué de façon précise la doctrine traditionnelle. De la sorte, ce petit livre pourra en même temps servir de guide pour l'étude de ces deux documents pontificaux, qui fixent désormais l'orientation de l'apologétique.

— NOUVEAU COURS D'HISTOIRE SAINTE, ILLUSTRÉE, 475 pages, rel. en toile. Prix : 60 sous.— A B C D'HISTOIRE SAINTE 132 pages, rel. en toile. Prix : 25 sous. — *Questionnaire*, 10 sous. — Les 3 ouvrages : \$1.00 franco. Chez l'auteur, à Saint-Hubert (Chambly), P. Q.

Publié avec le *non obstat* de M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, censeur, et le *permis d'imprimer* de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, par F.-A. Baillairgé, ptre, curé de Saint-Hubert (Chambly).

Ce cours se compose :

1° d'un A B C *d'histoire sainte* à l'usage des élèves du cours préparatoire et du cours élémentaire : 1ère et 2ème année ;

2° d'une *histoire sainte* plus développée, à l'usage du cours *élémentaire*, 3ème et 4ème année ; du cours *intermédiaire*, 5ème et 6ème année ; avec notes d'histoire ancienne correspondante pour les élèves du cours académique. Cet ouvrage divisé en 124 leçons, peut être parcouru en entier, à 6 leçons par mois (Voir la préface). Le programme du maître y est tout tracé.

L'illustration se compose de 130 gravures artistiques.

Après un essai prolongé de l'enseignement de l'histoire sainte, d'après cette méthode, au couvent de Saint-Hubert et dans les écoles de la paroisse, le résultat a dépassé les espérances.

Le cours élémentaire comporte questions et réponses.

Les deux autres cours vont, sans questions, au fil de la plume. L'auteur a cependant publié, à part, un QUESTIONNAIRE, pour qui en éprouvera le besoin.

« Convaincu — dit l'auteur — qu'il faut de plus en plus éclairer, défendre et enraciner la foi, à raison des maux qui nous menacent, j'ai songé à l'histoire sainte qui est l'encadrement, la suite, et, un peu, l'explication de toute la Révélation.

« Je donne, dans l'histoire des TEMPS PRIMITIFS (1ère partie de l'histoire sainte), les dernières réponses de la science contemporaine.

« Le cours supérieur ou académique se développe particulièrement dans la 2ème partie de l'histoire sainte ; il se compose de l'histoire ANCIENNE, contemporaine de chaque époque de l'histoire du PEUPLE DE DIEU.

« J'ai développé ce qu'il y a de plus saillant, de plus touchant et de plus pratique, dans la VIE DE N.-S. J.-C.

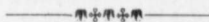
La GÉOGRAPHIE accompagne l'histoire.

Les GRAVURES, au nombre de 90, sont artistiques ;

« Cette histoire sainte a été RÉSUMÉE dans un A B C qui est à l'usage des élèves qui se préparent à leur première communion, c'est-à-dire à l'usage des élèves de 1ère année et de 2ème année du cours élémentaire, à l'école primaire.

« Les réponses sont courtes, simples, précises. Il y a 40 belles gravures dans cet A. B. C. Ce petit cours est complet par lui-même, car nous avons suivi la méthode concentrique. »

Nous ajouterons qu'après un rapide examen (qui nous a seul été possible jusqu'à présent), ces manuels de M. Baillaigé nous paraissent avoir beaucoup de valeur à tous points de vue : science, méthode, clarté, illustration et typographie. Nous en félicitons l'auteur, et nous croyons que son succès sera considérable.



Au clergé des paroisses

— o —

On pourra se procurer, au secrétariat de l'Archevêché, des formules — imprimées sur cartes postales — pour avis de mariage à adresser aux curés d'origine des époux, suivant la direction du décret *Ne temere*.

